

tassinlademilune.fr



**TASSIN
LA DEMI-LUNE**
TELLEMENT
PROCHE
DES AÎNÉS



BEAU SÉJOUR
UNE RÉSIDENCE AUTONOMIE
EN PLEIN CŒUR DE VILLE





BEAU SÉJOUR : UN LIEU DE BIEN-VIVRE

La résidence autonomie Beau Séjour, gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)*, incarne pleinement les valeurs de la Ville : **le respect, la bienveillance et la qualité de vie pour tous**, à chaque étape de la vie.

Idéalement située en plein cœur du centre-ville de Tassin la Demi-Lune, la résidence bénéficie **d'un environnement privilégié**. À deux pas des commerces de proximité, des transports en commun, des équipements culturels et sportifs, elle permet aux résidents de rester pleinement intégrés à la vie de la cité, dans **un cadre à la fois sécurisé, pratique et stimulant**.

Pensée pour les seniors autonomes, elle offre un véritable équilibre entre indépendance et accompagnement. Les appartements sont confortables, adaptés aux besoins et les espaces communs favorisent le lien social et les échanges, essentiels au bien-être de chacun.

Sans oublier **la qualité des services et du personnel**. Une équipe de professionnels à l'écoute est présente aux côtés des résidents, qui peuvent profiter de nombreuses animations ou des services d'aide (pharmacies, infirmiers, kinésithérapeutes libéraux...).

La résidence Beau Séjour n'est pas seulement un lieu de vie : **c'est un lieu de bien-vivre**, à la hauteur des attentes des aînés et de leurs familles.

**Le CCAS de la Ville est composé d'un conseil d'administration présidé par le Maire de Tassin la Demi-Lune.*

Crédits photos Céline Vautey - Ville Tassin la Demi-Lune





ENTRÉE INTERDITE
À TOUTE PERSONNE
ÉTRANGÈRE À
LA RÉSIDENCE



P
10 minutes

UN CADRE ACCUEILLANT ET SÉCURISÉ

Beau Séjour est une résidence autonomie municipale pour personnes âgées non-dépendantes. Elle est accessible aux personnes seules ou en couple de plus de 60 ans. C'est une solution pour les seniors en quête de sécurité, d'accompagnement ou isolées.

Sa capacité d'accueil est de **81 résidents**, soit :

- **69 appartements T1 de 30 m²**
- **6 appartements T2 de 59 m²**

La résidence est **sécurisée** grâce à :

- Un contrôle d'accès par badge
- La présence du personnel 24h/24h et 7j/7
- La mise à disposition d'un service de téléassistance.

Les résidents sont libres d'aller et venir.

DES SERVICES PENSÉS POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS LES RÉSIDENTS

La résidence autonomie Beau Séjour décline de nombreux atouts pour vous accueillir dans un cadre privilégié, verdoyant et sécurisé :

- Elle est située **en plein cœur de ville** de Tassin la Demi-Lune.
- Elle permet **un accès direct aux commerces**, équipements culturels, sportifs et de loisirs.
- Elle est accessible depuis **les transports en commun**.
- Elle dispose de vastes espaces communs :
 - Une **salle à manger conviviale**
 - Une **grande bibliothèque** confortable et dotée d'un large choix de livres
 - Un espace extérieur confortable et ombragé pour les beaux jours

- Un espace avec des **postes informatiques** à disposition
- Un **salon de coiffure**
- Une **laverie en libre-service**

Un service de restauration est possible tous les midis du lundi au vendredi. Des paniers repas sont prévus pour les week-ends. Un potage peut être également demandé pour le soir.

Une place de stationnement avec contrat de location est disponible pour les résidents qui le souhaitent. Les visiteurs disposent d'un stationnement payant à l'extérieur de la résidence, rue des Maraîchers.



Une navette municipale électrique, la Navette des Aînés, est également proposée **en transport à la demande**, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, au tarif de 2,50 € par trajet. Géré par le CCAS, ce service vient faciliter la mobilité et renforcer l'autonomie des seniors de la commune.



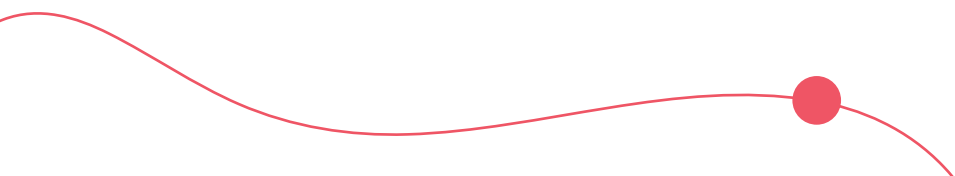
UNE RÉSIDENCE ANIMÉE

De nombreuses activités sont proposées aux résidents, soit à l'extérieur grâce aux multiples activités culturelles et sportives proposées par la Ville de Tassin la Demi-Lune, soit directement au sein de la résidence, en partenariat avec la Métropole de Lyon dans le cadre du Forfait Autonomie.

Au programme :

- Activités sportives : gym douce, yoga, sophrologie...
- Activités culturelles : expression libre, chorale, encre chinoise...
- Activités de loisirs : jardinage, atelier mémoire, tricot, loto
- Rencontres intergénérationnelles à travers des projets, de la poésie ou des récits de vie

Toutes ces activités sont **facultatives** et **gratuites**. Elles sont également ouvertes aux seniors tassilunois.



UNE ÉQUIPE DÉDIÉE

Particularité de la résidence autonomie Beau Séjour : **une équipe dédiée est présente sur place** pour accompagner les résidents et répondre à leurs demandes :

- Responsable
- Agent Accueil / Animation
- Secrétaire administrative
- Assistante sociale (mi-temps)
- Infirmière coordinatrice (IDEC)
- 2 agents d'entretien

Une astreinte pour la nuit, les week-ends et jours fériés, est présente sur site. Elle est constituée en particulier d'étudiants en médecine, pharmacie, sécurité.

Deux logements sont également attribués à des étudiants, **des Jeunes Compagnons Solidaires (JCS)**, en échange de temps de présence et de partage, pour favoriser le lien entre les générations.



DÉPOSER UN DOSSIER

Contact et inscription :

Résidence Beau Séjour

4 rue des Maraîchers

69160 Tassin la Demi-Lune

tél : 04 78 34 04 18

beausejour@villetassinlademilune.fr

Horaires :

du Lundi au vendredi

de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h

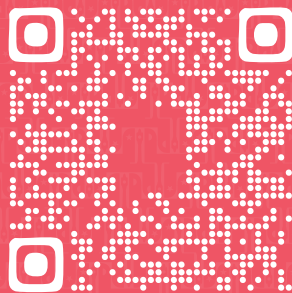
Que vous soyez Tassilunois ou non, la résidence Beau Séjour vous accueille **sans condition de ressources**. Une première rencontre sera organisée afin que vous visitiez la résidence et preniez connaissance de son fonctionnement. À l'issue, un dossier à compléter vous sera remis puis soumis à **la validation de la commission d'admission**, qui se réunit toutes les 6 semaines.

Elle est composée par la responsable de la résidence, l'infirmière coordinatrice (IDEC), un travailleur social ainsi que des représentants de la société civile.

Après étude du dossier médical, la commission d'admission acceptera ou refusera l'admission selon des critères de motivation et d'autonomie.



**NOS
RÉSIDENTS
TÉMOIGNENT !**



TASSIN LA DEMI-LUNE EN CHIFFRES

« Ville amie des Aînés »



24 000 habitants



1 Espace culturel (L'Atrium)



1 Médiathèque (MédiaLune)



1 complexe aqualudique (Aquavert)



1 espace naturel protégé (Méginand)



11 parcs et jardins



2 gares SNCF
Écully la Demi-Lune et Tassin



12 lignes de bus



1 navette transports seniors



1 Forum annuel pour les Seniors

